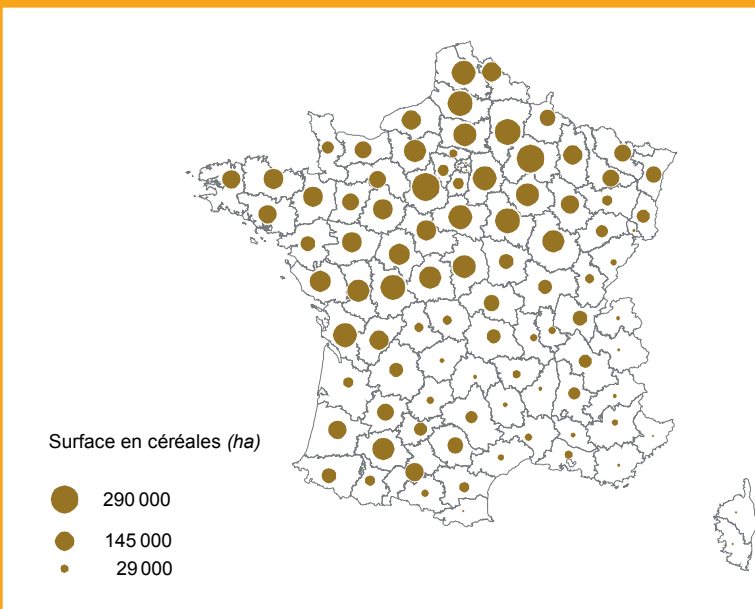




### Surface céréalière en 2018



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2018

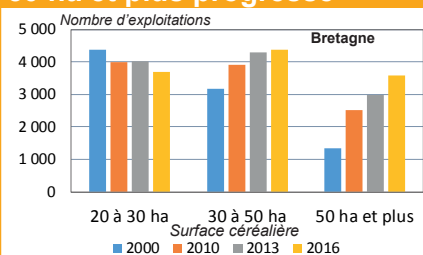
Première région d'élevage, la Bretagne se place au 8<sup>e</sup> rang des 13 régions françaises pour sa production céréalière. En 2018, la sole de céréales atteint 561 000 ha, soit un tiers de la surface agricole utilisée. Le blé tendre occupe plus de la moitié des surfaces de ces cultures et le maïs, 22 %. Les autres surfaces (25 %) se partagent entre l'orge, le triticale, l'avoine, le seigle et les mélanges. Les rendements des céréales à paille récoltées en 2019 sont très satisfaisants, grâce à des conditions optimales tout au long du cycle. Ils atteignent 80 quintaux par ha pour le blé tendre, 71 q pour l'orge et 61 q pour le triticale. Par ailleurs, leur qualité est bonne, avec des poids spécifiques élevés et des teneurs en protéines correctes. Le rendement en maïs grain baisserait, en revanche, à 88 q/ha.

### La Bretagne au 8<sup>e</sup> rang des régions

2018	Production de céréales (q)	Rang national
Côtes-d'Armor	11 294 122	18 <sup>e</sup> dép.
Finistère	9 680 815	29 <sup>e</sup> dép.
Ille-et-Vilaine	9 845 444	28 <sup>e</sup> dép.
Morbihan	9 347 158	30 <sup>e</sup> dép.
<b>Bretagne</b>	<b>40 167 539</b>	<b>8<sup>e</sup> région</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2018

### Le nombre d'exploitations produisant des céréales sur 50 ha et plus progresse



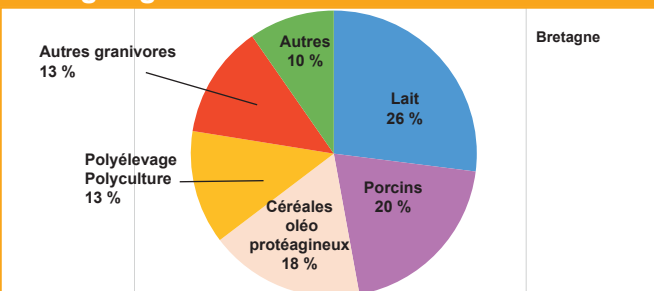
Source : Agreste, Draaf Bretagne, Srise RA 2000 et 2010, enquêtes sur la structure des exploitations 2013 et 2016  
Champ : exploitations ayant 20 hectares et plus de céréales

### En 2018, augmentation de la surface de maïs grain et quasi-stabilité de celle de blé tendre en Bretagne

En hectares	2010	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Part Bret./ France en 2018 (%)
Blé tendre	292 064	297 660	<b>297 150</b>	- 0,2 %	6,1 %
Maïs grain	133 147	120 020	<b>122 524</b>	2,1 %	9,0 %
Orge	75 909	108 720	<b>96 401</b>	- 11,3 %	5,5 %
Triticale	48 962	26 200	<b>26 038</b>	- 0,6 %	9,2 %

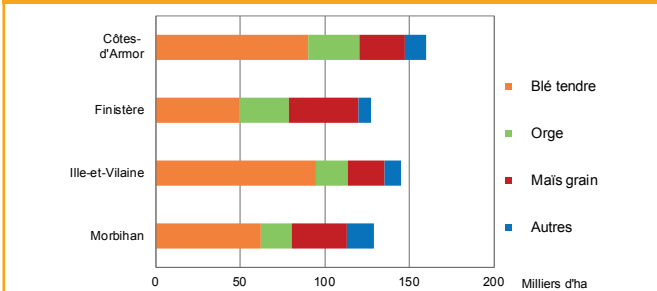
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive

### Un tiers des surfaces en céréales dans des élevages granivores en 2016



Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2016

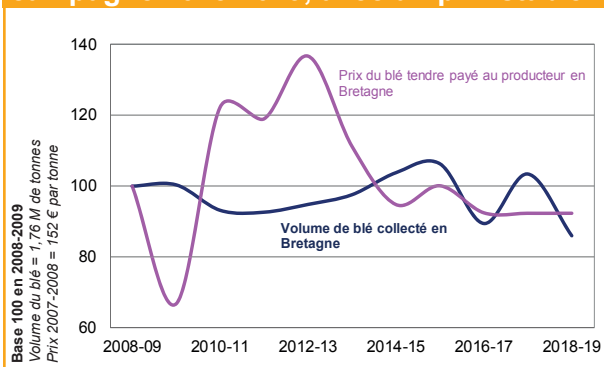
### Des surfaces céréalières plus importantes dans les Côtes-d'Armor



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2018



## Baisse de la collecte de blé sur la campagne 2018-2019, avec un prix stable



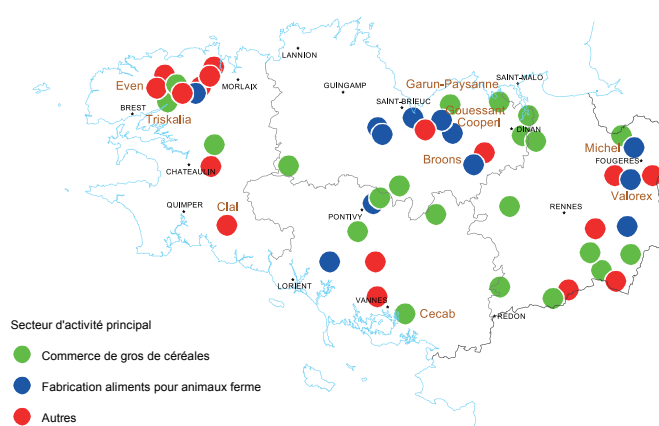
Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle

### Précision sur la source

La Statistique Agricole Annuelle (SAA) s'intéresse à la production d'une année complète, année civile ou campagne de production. Pour les céréales, la SAA de l'année N concerne la récolte de l'année N, avec des semis réalisés à l'automne N-1 (début N pour le maïs et les céréales de printemps). Les prix sont arrêtés au 30 juin N+1.

## Les collecteurs\* de céréales 2018-2019

Affichage du nom des établissements de plus de 50 salariés\*



\*Collecte supérieure à 5 000 tonnes  
Source : FranceAgriMer - \* Insee Sirene au 31/12/2017

## Collecte en baisse pour le blé, en hausse pour le maïs sur la campagne 2018-2019

Bretagne	Moy. 2013-14 à 2017-18	2017-18	2018-19	2018-19/2017-18	2018-19/moy. 5 ans
Collecte de blé (1 000 tonnes)	1 759	1 817	1 513	- 17 %	- 14 %
Prix du blé* (en euros par tonne)	149	141	169	20 %	13 %
Collecte de maïs (1 000 tonnes)	578	537	602	12 %	4 %
Prix du maïs* (en euros par tonne)	118	114	140	23 %	19 %

\* Prix payé aux producteurs  
Prix et collecte au 30 juin

Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer



### La collecte \*

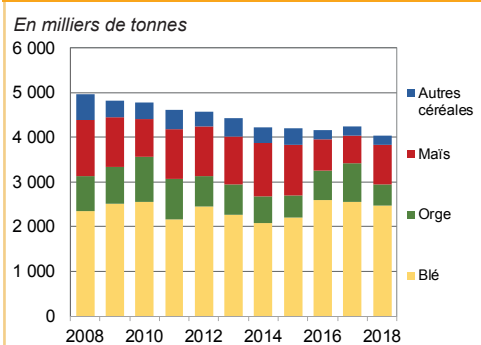
En Bretagne, la quasi-totalité des céréales est destinée à l'alimentation animale. Le blé tendre, dont les volumes collectés en 2019 se stabilisent sur ceux de 2018, représente 57 % de la collecte totale. La collecte de céréales est réalisée par une cinquantaine d'établissements (collectant plus de 5 000 tonnes) pour la campagne 2018-2019. Une trentaine ont comme activité principale le commerce de gros et 12 sont dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Les plus gros établissements, tels Triskalia ou Le Gouessant, comptent plus de 250 salariés, employés à des activités qui dépassent la simple collecte de céréales.

### La transformation

En 2018, les usines bretonnes d'aliments du bétail ont utilisé 4,05 Mt de céréales, dont 2,47 Mt de blé. Après avoir augmenté en 2017, grâce à l'orge, le volume de céréales incorporées dans la fabrication des aliments pour animaux en 2018 recule de 4,6 %, en raison de la chute de la production d'orge et malgré une forte hausse de celle de maïs.

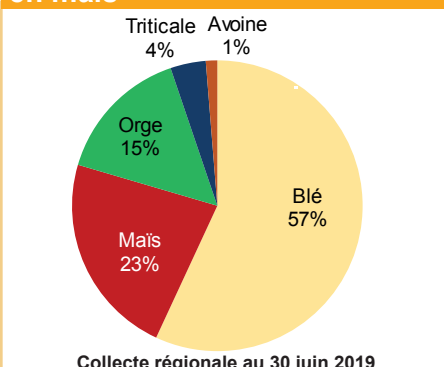
Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2015  
Coop de France nutrition animale

## En Bretagne, 4 millions de tonnes de céréales incorporés à l'alimentation animale en 2018



Source : FranceAgriMer

## Collecte régionale : plus de la moitié en blé, près d'un quart en maïs



Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle

## Agreste, la statistique agricole



**Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
**Service régional de l'information statistique et économique**

15 avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9  
Tél. : 02 99 82 22 30  
mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Directeur : Michel Stoumboff  
■ Directrice de la publication : Claire Chevin  
■ Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint  
■ Contributrice : Linda Deschamps  
■ Cartographie : Joël Glémée  
■ PAO : Christine Hervé  
■ ISSN : 2553-0410  
■ © Agreste 2019